

ORDRE DU JOUR

Conseil municipal

Type de séance : Ordinaire

Date de la séance : lundi 10 mars 2025

Début de la séance : 20 h

Emplacement : Salle du conseil, Hôtel de ville, 5801 boulevard Cavendish, Côte Saint-Luc, Québec

Membres

Maire Mitchell Brownstein

Conseiller Oren Sebag District 1

Conseiller Mike Cohen District 2

Conseillère Dida Berku District 3

Conseiller Steven Erdelyi District 4

Conseiller Mitch Kujavsky District 5

Conseiller Lior Azerad District 6

Conseiller Sidney Benizri District 7

Conseillère Andee Shuster District 8

Participez virtuellement ou en personne

Le public peut assister à la réunion du Conseil en personne ou par vidéoconférence.

Le lien pour la vidéoconférence se trouve à l'adresse suivante :

www.CoteSaintLuc.org/fr/seances.

Le public peut poser une question pendant la période de questions de l'une des deux façons suivantes :

1. *Poser une question en personne dans la salle du Conseil.* Pour poser une question en personne, remplissez le formulaire de la période de questions à votre disposition à l'entrée de la salle du Conseil. Le formulaire vous demande votre nom et votre adresse.
2. *Soumettre une question par écrit à l'avance.* Soumettez une question par écrit avant 17 h le jour de la réunion en utilisant le formulaire web à l'adresse www.CoteSaintLuc.org/fr/seances.

Les séances du Conseil sont diffusées en direct et archivées à l'adresse www.CoteSaintLuc.org/fr/seances.

Cérémonie de remise de médaille du Roi Charles III

1. QUESTION PERIOD RULES:

a. Règles de la période de questions

- La Ville de Côte Saint-Luc permet aux résidents et aux non-résidents de poser des questions en français et en anglais lors des séances du Conseil.
- Toute personne souhaitant poser une question doit, au début de la séance du Conseil, remplir le formulaire à cet effet qui se trouve à l'entrée de la salle du Conseil.
- La période de questions d'une séance du Conseil est limitée à trente (30) minutes, mais elle peut être prolongée sous réserve de l'approbation de la majorité des membres du Conseil présents. Compte tenu de cette limite de temps et du souhait de permettre au plus grand nombre possible de personnes de poser des questions, chaque personne dispose de trois (3) minutes pour poser une (1) question et une (1) question de suivi au maire.
- Avant de poser une question, chaque personne doit indiquer son nom en entier.

- Après la discussion des points à l'ordre du jour, il y a une deuxième période de questions. Au cours de cette deuxième période de questions, les participants peuvent uniquement poser des questions sur des points à l'ordre du jour.
- Personne ne peut utiliser un langage violent, offensant ou irrespectueux lorsqu'il pose une question au maire.
- Lors d'une assemblée spéciale, les questions doivent se limiter aux points inscrits à l'ordre du jour.

b. Règles de la deuxième période de questions:

- La discussion des sujets à l'ordre du jour du Conseil est suivie d'une deuxième période de questions. Pendant la deuxième période de questions, les participants peuvent uniquement poser des questions sur les points à l'ordre du jour du Conseil. Veillez noter qu'il n'y a pas de deuxième période de questions pendant les réunions spéciales du Conseil. Le public peut poser une question pendant la deuxième période de questions en personne ou via le formulaire en ligne.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR POUR LA SÉANCE DU 10 MARS 2025

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

- Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 février 2025 à 20 h
- Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 20 février 2025 à 18h30

5. AFFAIRES DÉCOULANT DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

6. RAPPORTS MENSUELS DES SERVICES ET RAPPORTS DU CONSEIL

- Bibliothèque publique Eleanor London Côte Saint-Luc
- Finances et Technologies de l'information
- Services juridiques et Greffe
- Affaires publiques et Communications
- Protection civile
- Travaux publics
- Ressources matérielles et Conseil général
- Loisirs
- Aménagement urbain

7. FINANCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- Résolution pour l'approbation des dépenses pour le mois de février 2025
- Octroi d'un contrat pour la mise à niveau du système de stockage des données à *ITI Inc.* (K-29-25)
- Adoption des sous-catégories des immeubles résidentiels et non résidentiels pour le rôle d'évaluation 2026-2027-2028
- Règlement 2652 à être intitulé : « Règlement instituant un programme d'aide financière pour l'achat de couches réutilisables et de produits menstruels durables »
 - Avis de motion
 - Dépôt du projet de règlement
- Dépôt de la liste des remboursements des dépenses de recherche et de soutien des conseillers pour l'année calendrier 2024
- Dépôt du rapport d'activité du trésorier concernant les activités électorales pour l'année calendrier 2024

8. DIRECTION GÉNÉRALE

- Ratification du dépôt de la poursuite instituée par la Ville de Côte Saint-Luc contre Bélairdirect et autorisation de régler pour un montant de 6 191,41\$ - dossier no 500-22-287540259

9. RESSOURCES HUMAINES

- a. Approbation d'une suspension de quatre (4) jours pour l'employé #2377 – poste permanent, col bleu – Service des travaux publics
- b. Embauche d'employés cols blancs – Poste auxiliaire – Service des loisirs
- c. Embauche d'une coordinatrice de la location – Poste permanent, Poste cadre – Service des loisirs
- d. Embauche d'un inspecteur des bâtiments – poste auxiliaire, col blanc – Service du développement urbain

10. SERVICES JURIDIQUES ET GREFFE

- a. Autorisation du règlement avec la ville de Côte Saint-Luc pour les négociations du parc Kirwan - dossier de cour 500-17-122615-225
- b. Dépôt du certificat du greffier relativement à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement 2645 intitulé: « Règlement 2645 autorisant un emprunt de 4 787 200 \$, y compris les frais professionnels, pour le resurfaçage de rues et la réfection de divers trottoirs appartenant à la Ville de Côte Saint-Luc »
- c. Dépôt du certificat du greffier relativement à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement 2646 intitulé: « Règlement 2646 autorisant un emprunt de 483 000 \$, y compris les frais professionnels, pour l'achat et l'installation de conduits et de fils électriques pour des lumières de rue à divers endroits, sur le territoire de la Ville de Côte Saint-Luc »
- d. Dépôt du certificat du greffier relativement à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement 2647 intitulé: « Règlement 2647 autorisant un emprunt de 739 500 \$, y compris les frais professionnels, pour des travaux de rénovation sur l'extérieur de l'hôtel de ville et de la bibliothèque »
- e. Dépôt du certificat du greffier relativement à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement 2648 intitulé: « Règlement 2648 autorisant un emprunt de 606 300 \$, y compris les frais professionnels, pour l'achat et l'installation d'un panneau électrique dans le garage des travaux publics »
- f. Dépôt du certificat du greffier relativement à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement 2649 intitulé : « Règlement 2649 autorisant un emprunt de 455 000 \$ pour l'achat de véhicules et d'équipements »
- g. Dépôt du certificat du greffier relativement à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement 2650 intitulé : « Règlement 2650 autorisant un emprunt de 315 000 \$ pour l'achat de véhicules lourds et d'équipement de véhicules lourds »

11. RESSOURCES MATÉRIELLES ET CONSEIL GÉNÉRAL

- a. Règlement 2599-1 amendant règlement 2599 intitulé : « Règlement concernant la gestion contractuelle »
 - Adoption
- b. Approbation de l'adhésion au regroupement d'achats de la ville de Montréal pour l'achat de sel de voirie pour la saison 2025-2026 (G-09-25-26)

12. LOISIRS

- a. Octroi d'un contrat pour le projet de conversion de l'éclairage LED de la piscine intérieure du CCA (K-37-25)
- b. Approbation d'une convention avec la Ville de Montréal concernant le Programme Alliance pour la solidarité et les Fonds québécois d'initiatives sociales (K-36-25)
- c. Octroi et ratification d'un contrat pour les services de nettoyage et de réparations d'urgences relativement à l'inondation d'août 2024 survenue dans le bâtiment du Service des loisirs (K-38-25)

13. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE L'INGÉNIERIE

- a. Octroi d'un contrat pour l'installation d'une nouvelle armoire à valve pour pataugeoire dans le chalet du parc McDowell (K-34-25)
- b. Octroi d'un contrat pour le remplacement de la toiture du Chalet #3 du parc Pierre Elliot Trudeau (K-33-25)

- c. Octroi d'un contrat de services professionnels pour le réaménagement des vestiaires de la piscine extérieure de Parkhaven (C-09-25P)

14. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE L'URBANISME

- a. Résolution pour conserver les dépôts en souffrance et affecter les sommes à la plantation de nouveaux arbres

13.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

13.1.1 6609 Nice

13.1.2 5616 Wentworth

13.1.3 5584 Randall

13.1.4 5575 Borden

13.2 Dérogation mineure (DM)

13.2.1 6053 David-Lewis

13.2.2 5584 Randall

- 15.** Position sur les points soulevés à la prochaine réunion du conseil d'agglomération de Montréal

16. AUTRES AFFAIRES EN COURS

17. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE